

1 DEFINITION :

Les ligues Grand Est / Hauts de France mette en compétition le Championnat d'Endurance Quad 2024. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion et de Vice-Champion d'endurance Quad sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du Championnat.

Les ligues feront une remise du palmarès du championnat : Aux 3 premiers scratch, première féminine, premier junior, premier vétéran du championnat. Quad BAROUDEUR : Aux 3 premiers du championnat.

2 PARTENARIAT :

Les résultats et classements du championnat Quad seront sur le site Internet de la ligue www.liguemotograndest.fr , sur le site <http://classement.grand.est.free.fr/>

3 ADMISSION :

Le Championnat est ouvert à tout pilote âgé de plus de 15ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire un quad d'une cylindrée maximale de 450cc. A partir de 18 ans, la cylindrée est libre.

4 ENGAGEMENT :

Les engagements sur le site www.engagesport.fr et sur le site de la ligue Grand Est pour La Besace / Verdun **Clôture des engagements 5 jours avant date de l'épreuve.15 jours avant la date de l'épreuve le prix de l'engagement sera augmentée de 10 €.** Passé cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réception des engagements au niveau de l'épreuve.

5 Machines :

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes : Championnat de France endurance quad.

Le quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal. Catégorie BAROUDEUR 2x4 - 4x4 est un véhicule à quatre roues dont les roues assurant la propulsion sont indépendantes.

6 EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Se référer Règlement Général Motocross.

L'utilisation des tear-off est interdit, l'utilisation des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

Un feu rouge type {{LED}} à l'arrière est obligatoire (minimum 10cm)

7 CONTROLE TECHNIQUE :

Les quads doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France endurance tout terrain quad et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La largeur hors tout ne doit pas excéder 1300mm pour le quad sportif.

La largeur hors tout ne doit pas excéder 1500mm pour le baroudeur

Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.

La plaque arrière doit être en plastique souple parallèle à l'axe des roues et située en dessous de l'arceau.

Les fonds de plaques doivent être de couleur verte, numéros blancs.

La hauteur des chiffres doit être de 14cm

Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes.

La transmission par chaîne devra être équipée d'un sabot ou un carter en matière dure (type téflon) à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque.

Un pare-chocs (dont les extrémités doivent être arrondies avec \varnothing mini 15mm) ou un pare-buffle est obligatoire.

Un nerf barre ou un tube avec un filet de protection doit être prévu de chaque côté de l'engin.

Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote.

8 NUMERO DE COURSE :

Les pilotes auront le choix de leur numéro de course. Ils devront le réserver lors de leur inscription au championnat sur engage-sport

9 EPREUVES :

Le Championnat se déroulera sur 4 épreuves Qui seront : Maricourt (80),Blangy sous Poix (80),La Besace (08),Verdun (55)

10 CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT :

Le classement du Championnat 2024.Pour les épreuves qui tombent en même temps que le Championnat de France d'endurance Quad, le pilote marquera le même nombre de points qu'il aura obtenu au championnat de France pour la manche correspondante du championnat.

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc.... S'ils sont toujours à égalité, on prendra le meilleur de la dernière épreuve (si l'épreuve est en une seule manche) ou de la dernière manche (si l'épreuve est constituée de plusieurs manches) jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du Championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.

- Pour être junior, il faut moins 20 ans au 1er janvier 2024.
- Pour être vétéran, il faut avoir 37 ans et plus au 1 er janvier 2024.
- Le Classement baroudeur :

11 MISE EN GRILLE DES PILOTES POUR LES COURSES D'ENDURANCE :

A la première épreuve, la mise en grille se fera par tirage au sort .Elle peut se faire avec des chrono si l'organisateur le souhaite. Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours du Championnat. Ensuite suivant la réception de l'engagement. Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2 sème manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

12 EPREUVES D'ENDURANCE QUAD :

Les épreuves: Maricourt,Blangy sous Poix , La Besace, Verdun

Épreuve :

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type Moto-cross ou enduro. Pour être classé, le pilote doit obligatoirement faire au minimum 3 tours du circuit. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro du quad.

- Pour l'endurance de 2 manches. Le classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche. Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous : Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. En revanche pour l'équipage duo les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS
1	33	7	20	13	14	19	8	25	3
2	29	8	19	14	13	20	7	26	3
3	26	9	18	15	12	21	6	27	2
4	24	10	17	16	11	22	5	28	2
5	22	11	16	17	10	23	4	29	1
6	21	12	15	18	9	24	4	30	1

- Pour les endurances qui se déroulent en 1 manche à savoir : Maricourt,Blangy sous Poix, La Besace Verdun .Le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote solo marquera le même nombre de point alloué à la place correspondante. Si il roule en équipage les pilotes se partagerons les points a égalité de points chacun.

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous.

Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS
1	66	7	40	13	28	19	16	25	6
2	58	8	38	14	26	20	14	26	4
3	52	9	36	15	24	21	12	27	4

4	48	10	34	16	22	22	10	28	2
5	44	11	32	17	20	23	8	29	2
6	42	12	30	18	18	24	6	30	2

13 OBLIGATIONS DU PILOTE POUR LES ENDURANCES QUAD :

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerrycans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé judicieusement et facilement vérifiable. Par les officiels

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone De ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction. **Le ravitaillement sur la piste est interdit sous peine de sanction. Sortie du parc de ravitaillement et lavage interdit pendant la durée de course.**

Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine sanctions. Il est interdit de sortir en quad du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. **RAPPEL** Seul le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panne-auteur seront admis dans les stands. Que ce soit pour les endurances solos ou duo. La machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et la course

14 BLIGATIONS DE L'ORGANISATION POUR LES ENDURANCES QUAD :

L'organisateur s'engage à appliquer et respecter le RTS endurance

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48h par mail: endupicarddancourt@yahoo.fr amandine.tessier@liguemotograndest.fr .

15 CIVISME:

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc.... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

16 REGLES ENVIRONNEMENTALES : Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

17 SANCTIONS :

Machine non conforme au contrôle technique départ refusé
 Casque ou équipement non-conforme départ refusé
 Bruit non conforme départ refusé
 Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db) sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Usage d'une machine non contrôlée à la technique Disqualification
 Fumer dans les standssanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Ravitailler moteur en marche sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Ravitaillement en dehors des stands Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Au départ machine non mise en route par le pilote..... Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Au départ non mis en place du coupe-circuit Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage) 1ère infraction : avertissement 2ème infraction : 1 tour
 Non utilisation du tapis environnemental 1ème infraction : avertissement 2ème infraction : 1 tour

Vitesse excessive dans les stands 1 tours

Récidive..... Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification

18 – RECLAMATIONS : Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

Ce règlement vient en additif à celui du Championnat de France endurance TT quad.

19 RECOMPENSE : Coupes remise par le club organisateur le jour de l'épreuve.

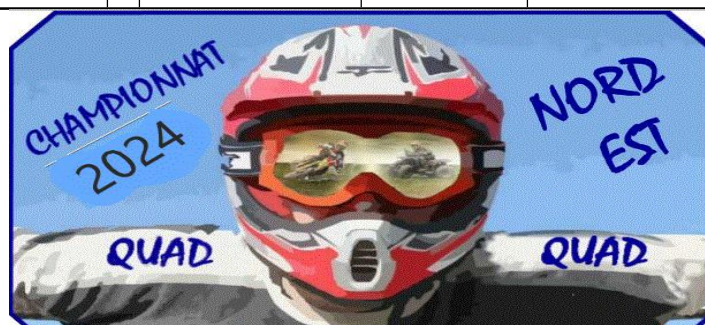
1er 2eme 3eme scratch –1 féminine 1vétérans-1 junior 3 baroudeur.

Remise de coupes en fin de saison par la ligue.3 scratches ,1ere féminine,1 junior,1 vétérans,1 baroudeur.

20 – TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT, SES A B O R D S A V A N T , P E N D A N T E T A P R E S L A C O U R S E .

21 CALENDRIER 2024.

DATE	PRIX DE L'ENGAGEMENT	TYPE DE D'ÉPREUVE	NOMBRE DE MANCHES	LIEU DE L'ÉPREUVE	CORRESPONDANCE POUR L'INSCRIPTION
24/03/24	70 € par Pilote	2H30	1 manche	Maricourt 80	Club: As Maricourt binan.patrick@gmail.com Engagement: http://www.engage-sports.com
28/07/24	70 € par pilote	2H30	1 Manche	Blangy sous Poix (80)	Club: Holeshoot M C holeshoot.blangy@free.fr Engage sport http://www.engage-sports.com
01/09/24	€ par Pilote	H	1 Manche	La Besace (08)	Club:Arden Moto passion arden.moto.passion@hotmail.fr Engagement: Site de la ligue Grand Est
27/10/24	€ par Pilote	H	1 Manche	Verdun (55)	Club:MC La Valtoline florent.neimer@aol.fr Engagement: Site de la ligue Grand Est



LIGUE
HAUTS
DE FRANCE